



# L'écho de LOUPIAC

JANVIER 2026

N° 35

## MAIRIE

2 Rue de la Mairie  
81800 LOUPIAC  
Tel : 05.63.33.76.82  
mairie.loupiac81@orange.fr  
<https://mairie-loupiac-tarn.fr/>

### Ouverture au Public :

Lundi et Jeudi

8 h 30 - 12 h 00

13h00 - 16h30

Mardi et Vendredi

8 h 30 - 12 h 00

Le Mercredi : Fermé



### SOMMAIRE :

EDITO - BILAN 2020 - 2025

ELECTIONS

RECENSEMENT

TRAVAUX

TRYFIL - CALENDRIER

MEDIATHEQUE

SECURITE PREVENTION

TALENT - ECOLE

BAR - FESTIVITES

Directeur de la publication : Laurent ESTRADA Conception : Gilles AUGÉ

Comité de rédaction : Laurent ESTRADA, Patrick CAUSSE, Pascal POZZA, Gilles AUGÉ

Impression : Rebond - ALBI

05 63 47 27 40 [www.asso-rebond.fr](http://www.asso-rebond.fr)

## Edito du Maire

Chères Loupiacoises, chers Loupiacois,

En ce début d'année 2026, **je souhaite tout d'abord vous adresser, au nom de l'équipe municipale et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères.** Que cette nouvelle année vous apporte, ainsi qu'à vos proches, santé, sérénité et réussite dans vos projets. Qu'elle soit aussi une année de solidarité, de dynamisme et de confiance pour notre commune.

Le mandat qui s'achève a été **marqué** par des **circonstances tout à fait exceptionnelles**. Les deux premières années ont été profondément bouleversées par la crise du Covid. Cette période nous a privés de festivités, de rencontres, de cérémonies et, plus largement, de tout ce qui nourrit la vie collective d'un village comme le nôtre. Malgré ces contraintes inédites, nous avons su maintenir le cap et poursuivre l'action municipale dans l'intérêt général.

Avec le recul, nous pouvons être fiers du chemin parcouru : tous les projets annoncés ont été menés à bien, et même au-delà. **Le village a changé**, il a grandi, et chacun peut aujourd'hui mesurer les améliorations apportées à la vie quotidienne, aux équipements et à l'attractivité de Loupiac.

Dans un espace de compétences et de responsabilités communales qui se restreint d'année en année, **le rôle des élus locaux demeure pourtant essentiel**. Ce sont nos décisions prises aux moments clés, nos choix d'investissement, nos arbitrages sur les projets structurants qui façonnent concrètement l'avenir du village. À ce titre, l'utilité des élus est non seulement intacte, mais primordiale.

**Il est indispensable que la voix de Loupiac continue d'être entendue** auprès de nos partenaires historiques : l'État, le Département, la Région et bien sûr notre intercommunalité. Sans leur soutien constant, nombre de projets n'auraient jamais vu le jour, et je tiens à leur témoigner notre reconnaissance.

Je souhaite également adresser mes remerciements chaleureux à l'ensemble du conseil municipal, dont l'implication quotidienne est essentielle au fonctionnement de la commune.

Je formule également des **remerciements publics à Patrick Caussé, maire de Loupiac de 2012 à 2024** et élu municipal depuis 1989, qui quittera ses fonctions d'élu quoi qu'il arrive en 2026. Son engagement de longue date et son action ont profondément façonné le Loupiac d'aujourd'hui.

**Trois projets majeurs, notamment, ont marqué son mandat et contribué au renouveau de notre village :**

La rénovation de l'artère principale (rue des Chappuses) en 2015,



la création de six logements communaux en 2019,

La construction de la halle en 2020.



Ces réalisations structurantes continuent aujourd'hui d'impulser le développement de Loupiac et témoignent de l'importance des investissements engagés au fil des années.

Ce mandat fut dense, exigeant, riche en émotions, en rencontres et en demandes. Mais il fut surtout utile : utile à Loupiac, utile à ses habitants, utile à son avenir.

**Je tiens enfin à remercier toutes celles et ceux qui contribuent, chaque jour, à faire vivre notre commune : les agents municipaux, les bénévoles, les associations, et vous, habitants, pour votre confiance constante.**

Continuons ensemble, en 2026 et au-delà, à faire vivre Loupiac, à porter haut son identité et à défendre ses intérêts.

Solidairement,

Laurent ESTRADA  
Maire de LOUPIAC



# Retour sur la mandature 2020 -2025

## Maires de LOUPIAC

Patrick CAUSSE : Mars 2020 à Mars 2024

Laurent ESTRADA : depuis Mars 2024



**2020** Construction de la halle  
Etanchéité de la toiture  
Installation de deux points d'eau au cimetière  
Création du site internet communal  
Enfouissement des réseaux électriques au centre bourg



**2022** Réfection de la voirie Rue des Chappuses  
Création d'un cheminement doux  
Route de l'Eglise  
Installation d'un panneau d'affichage communal  
Réfection de la voirie autour de l'Eglise



**2021** Renforcement par enrochement du pont du Rivatel  
Pose d'une canalisation d'eaux pluviales  
Route de l'Eglise  
Poursuite du cheminement doux  
Route de l'Eglise





Agrandissement de l'aire de jeux  
 Installation d'une boîte à livres  
 Réaménagement extérieur du hangar  
 (création du parking)  
 Aménagement de la voirie  
 Rue des Forges et des Castels  
 Pose d'une clôture pour le hangar communal

**2024**

**2023** Local de stockage pour le bar associatif

Travaux de voirie Route de Valence  
 Création espace coworking et  
 du café associatif

Voirie impasse des Peyrouliès  
 Travaux sur le mur du cimetière  
 Rénovation salle des archives  
 Remplacement menuiseries



### Ressources Humaines

Adaptation des missions et du fonctionnement

Renouvellement de deux agent sur trois  
 Suite à des départs à la retraite



Réfection des chaperons  
 Du mur du cimetière

**2025**

Réparation du pont d'Avignon

Cheminement doux  
 Route de Couffouleux (RD 13)



Vie associative



Accompagnement et soutiens constants  
 aux associations

Logistique, matériel, écoute

Nombreux programmes complémentaires de voirie

Entretien courant et sécurisation des chemins communaux

Busage de plusieurs fossés sur différentes portions de voirie

← Voirie - Aménagement



**Cérémonies organisation**

Organisation des cérémonies patriotiques

Nombreuses permanences

**Culture - Animations**

Médiathèque mobile

« L'ivresse des mots »

Stages de parentalité

**Démocratie locale**



Organisation de toutes les élections depuis 2020



**Distribution des colis aux personnes âgées le 13 décembre 2025**

La mairie, en partenariat avec le comité des fêtes, a délivré comme chaque année, son colis de Noël en faveur des habitants de plus 70 ans. Le comité des fêtes a pris en charge les colis pour les 70-75 ans et la mairie les plus de 75 ans avec un choix différent dans chaque colis.

**Lien social**

Distribution des colis aux personnes âgées

Actions solidaires et d'entraide



# Recensement de la population 2026 à LOUPIAC

Le recensement se déroulera à Loupiac du 15 janvier au 14 février 2026.

En 2026, la commune de Loupiac (Tarn) participe au recensement de la population, une démarche essentielle organisée par l'INSEE en partenariat avec les communes.

## Pourquoi se faire recenser ?

Le recensement permet de mieux connaître la population de notre commune. Les données collectées servent notamment à :

- Adapter les **équipements publics** (écoles, voirie, transports, services),
- Déterminer les **dotations financières de l'État**,
- Aider à la prise de décision pour les projets communaux,
- Mieux comprendre l'évolution démographique du territoire.



## Comment cela se passe-t-il ?

Un agent recenseur mandaté par la mairie (Mr WOLNY domicilié à LOUPIAC) photo ci-dessous, muni d'une carte officielle, se rendra au domicile des habitants concernés pour remettre les documents de recensement.

Deux solutions sont possibles pour répondre :

- **En ligne**, de manière simple et rapide (solution recommandée),
- Ou en complétant les **questionnaires papier** remis par l'agent recenseur.

## Est-ce obligatoire ?

Oui. **Le recensement est obligatoire**, mais il est aussi rapide, gratuit et sécurisé.

Les informations recueillies sont **strictement confidentielles** et utilisées uniquement à des fins statistiques.



## Besoin d'informations ?

Pour en savoir plus sur le recensement et son déroulement :

Site officiel : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Pour toute question, vous pouvez également contacter la **mairie de Loupiac**.

## Cérémonie au monument aux morts



C'est comme chaque année, après une belle messe organisée par les bénévoles de la paroisse que Mr le Maire a tenu à remercier, qu'une cérémonie s'est tenue devant le monument aux morts de Loupiac, en son cimetière fraîchement rénové afin de célébrer un hommage aux combattants morts pour la France et pour Loupiac.



C'est donc en souvenir des événements du 11 novembre 1918 mais aussi de la guerre d'Algérie, que nous avons pu assister à une cérémonie lors de laquelle Mme et Mr FAURE (de Loupiac) nous ont fait le plaisir de jouer de leurs instruments afin d'égayer ce moment de mémoire. Nous avons pu citer les morts pour la France de Loupiac et remercier nos anciens combattants présents ce jour-là pour le devoir accompli, au son notamment de la Marseillaise.

# Elections municipales 2026 : informations aux électeurs

Les prochaines élections municipales auront lieu en **mars 2026**.

Pour participer au vote, il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Les inscriptions sont ouvertes :

- en ligne jusqu'au 4 février 2026,
- en mairie jusqu'au 6 février 2026.

## Un changement important pour les communes de moins de 1 000 habitants

À partir de 2026, les élections municipales se déroulent au **scrutin de liste**, comme dans les communes plus importantes.

Les listes doivent être **complètes et paritaires**, avec une **alternance obligatoire entre les femmes et les hommes**.

Il n'est désormais plus possible de modifier les bulletins de vote (rayures, ajout ou suppression de noms).

**Attention : Tout bulletin rayé, modifié ou altéré est considéré comme nul et ne sera pas comptabilisé lors du dépouillement.**

Lien utile :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/comprendre-elections/foire-aux-questions/faq-elections-municipales-de-mars-2026>

<https://www.vie-publique.fr/elections-municipales-et-communautaires-des-15-et-22-mars-2026>



## Travaux de rénovation du cimetière communal

La rénovation des chaperons du cimetière, ainsi que d'une partie du mur côté *rue des Vacants*, a été menée à bien conformément au calendrier prévu par l'entreprise **MODOLO**.

Ces travaux étaient nécessaires afin de mettre un terme aux infiltrations d'eau qui fragilisaient progressivement l'ouvrage. Grâce à cette intervention, le mur est désormais protégé et sa pérennité assurée.

### Financement de l'opération

Le coût total des travaux s'élève à **10 105,00 € HT**, réparti comme suit :

- **DETR 2025 (50 %)** : 5 052,50 € HT
- **Département du Tarn (20 %)** : 2 021,00 € HT
- **Participation communale** : 3 031,50 € HT

La municipalité se félicite de la réalisation de ces travaux, qui contribuent à la préservation du patrimoine communal tout en maîtrisant l'impact financier pour la commune.



## Miroir de sécurité cimetièrre Réouverture pont d'Avignon

A la suite de nombreuses demandes et de remontées de la part des élus du conseil municipal, un miroir de sécurité a été installé par notre agent communal juste avant le stop du « cimetièrre », au croisement des routes de l'église et route des vacants afin de résoudre le souci d'angle mort lié à la présence du cimetièrre lorsqu'on vient d'une des deux routes vers la départementale.



Le pont « d'Avignon » qui enjambe le ruisseau d'Avignon, route de Lisle-sur-Tarn, a réouvert.



Comme annoncé, et afin de protéger non seulement le pont mais aussi la route et les accotements, le sens de

circulation a été modifié en sens unique (sens de roulage Loupiac vers Montans, sauf exceptions : se référer à l'arrêté municipal conjoint) depuis la route départementale n°14 à Montans (pont « Napoléon ») jusqu'au croisement des routes d'Enguerguy et de Lisle-sur-Tarn (à la « bergerie ») à Loupiac. Le sens retour s'effectue par la route départementale n°13.

### Autres travaux : voirie

A la suite de la fermeture du pont de Rabastens puis du pont d'Avignon à Loupiac, la route de la forêt qui longe l'autoroute A68 pour aller de Parisot à Couffouleux (et vice-versa) s'est abîmée rapidement. Des travaux de reprises avaient été réalisés ces dernières années mais pas de campagne de point-à-temps ou de bouchage de nids de poules à proprement parler.

C'est chose faite désormais avec un investissement à hauteur de 6220,00 € H.T. pour l'entretien de cette voirie intercommunale dans toute sa longueur.



### Combien ça coute ?

Le fauchage des fossés et accotements réalisé par l'entreprise FOURES au 2<sup>nd</sup> semestre 2025 aura coûté à la commune 11 749,00€ H.T.



Le changement de matériel informatique (qui datait du début de mandat) devenait plus que nécessaire avec des ralentissements à répétition et des besoins en ressources toujours de plus en plus grands. Coût de l'opération : 2 382,99€ H.T.

### Civisme ?

Rappel réglementaire :

Suite à plusieurs réclamations de riverains, il est rappelé que les propriétaires ou détenteurs de chiens sont tenus de ramasser immédiatement les déjections de leurs animaux, y compris sur les chemins privés de la commune de Loupiac (Tarn), afin de préserver la salubrité, le cadre de vie et le respect de chacun.

Tout manquement pourra faire l'objet de sanctions conformément à la réglementation en vigueur.



# Calendrier ses poubelles 2026



## VOS JOURS DE COLLECTE

		janv	fév	mars	avr	mai	juin	juill	août	sept	oct	nov	déc
DÉCHETS RÉSIDUELS & BIODÉCHETS	MARDI	6-13 20-27	3-10 17-24	3-10 17-24 31	7-14 21-28	5-12 19-26	2-9 16-23 30	7-15 21-28 <i>merc.</i>	4-11 18-25	1-8 15-22 29	6-13 20-27	3-10 17-24	1-8 15-22 29
	MERCREDI SEMAINES IMPAIRES	14-28	11-25	11-25	8-22	6-20	3-17	1-15 29	12-26	9-23	7-21	4-18	2-16 30

Les dates en ROUGE indiquent un changement dans la date de collecte en raison d'un jour férié.



## Campagne de communication TRYFIL



Tryfil Mène une campagne de communication autour des biodéchets.

Les biodéchets (épluchures, restes alimentaires, nourriture avariée...) pèsent lourd dans notre sac poubelle noir. A eux seuls, ils représentent 30% de son poids et alourdissent la facture pour les contribuables.

Pourtant, depuis le 1er janvier 2024, des solutions existent sur notre territoire pour permettre à chacun de trier à la source ses biodéchets avec notamment la collecte séparée en sacs orange en complément des composteurs.

Ainsi valorisés, nos biodéchets deviennent une ressource précieuse :

- du compost pour celles et ceux qui utilisent un composteur,
- du biogaz et compost pour celles et ceux qui utilisent le sac orange.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC • GRAULHET

Les conseillers numériques font étape chez vous !

## LES PERMANENCES

**DES DIFFICULTÉS avec le numérique ?**

Venez avec vos questions !

**LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES VOUS ACCOMPAGNENT POUR :**

- Découvrir les outils et le vocabulaire numérique
- Naviguer sur internet
- Gérer vos courriels et vos contenus numériques
- Réaliser des démarches en ligne
- Protéger vos données personnelles et détecter les arnaques
- Communiquer via les réseaux sociaux avec votre famille

**RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE VOS CONSEILLERS**  
Sonia et Nicolas

05 63 33 19 51  
conseillers.numeriques@gaillac-graulhet.fr

[www.gaillac-graulhet.fr](http://www.gaillac-graulhet.fr)  
Rubrique mon agglo > l'agglo pratique > Numérique pour tous

**GRATUIT**

Retrouvez vos conseillers numériques en itinérance dans le réseau des médiathèques

**JANVIER / FÉVRIER 2026**

<b>GRAULHET</b> Médiathèque Mer. 7/01 > 14h-17h30	<b>LISLE-SUR-TARN</b> Médiathèque Mer. 4/02 > 14h-17h30
<b>GIROUSSENS</b> Médiathèque Ven. 9/01 > 14h-17h30	<b>GIROUSSENS</b> Médiathèque Ven. 6/02 > 14h-17h30
<b>RABASTENS</b> Médiathèque Mar. 13/01 > 14h-17h30	<b>CASTELNAU-DE-MONTMIRAL</b> Médiathèque Mar. 10/02 > 10h-12h
<b>CADALEN</b> <small>MINI REV</small> Mairie - Salle du Conseil Jeu. 15/01 > 9h-12h	<b>GRAULHET</b> Médiathèque Mar. 10/02 > 14h-17h30
<b>LISLE-SUR-TARN</b> Médiathèque Mer. 21/01 > 14h-17h30	<b>LAGRAVE</b> Médiathèque Mer. 11/02 > 14h-17h30
<b>GAILLAC</b> Cyber base Mer. 28/01 > 10h-12h	<b>GAILLAC</b> Cyber base Mer. 18/02 > 10h-12h
<b>BRIATEXTE</b> Médiathèque Mer. 28/01 > 14h-17h30	<b>RABASTENS</b> Médiathèque Mer. 18/02 > 14h-17h30
	<b>CADALEN</b> <small>MINI REV</small> Mairie - Salle du Conseil Jeu. 19/02 > 9h-12h

## Les conseillers numériques

Les conseillers numériques de l'Agglomération Gaillac-Graulhet font étape chez vous pour aller au plus près des habitants.

Voici notre actualité sur les mois de janvier et février 2026 sur votre secteur :

**Vous rencontrez des difficultés avec le numérique ?** Vous connaissez quelqu'un dans cette situation ? Les conseillers numériques de l'agglomération viennent au plus près des habitants apporter leur aide.

**Retrouvez Sonia et Nicolas** dans le réseau des médiathèques de Gaillac-Graulhet Agglomération pour des permanences d'aide individuelle gratuite sur le numérique. Ils vous accompagneront dans la découverte des outils et du vocabulaire numérique, sur une démarche en ligne ou encore sur la gestion de votre boîte mail, la sécurité de vos données et sur d'autres thématiques autour du numérique. Vous avez des questions, rapprochez-vous des conseillers numériques qui pourront y répondre.

**C'est gratuit et sans RDV.**

### Conseillers numériques

76 place d'Hautpoul - 81600 Gaillac

conseillers.numeriques@gaillac-graulhet.fr

Tél. : 05.63.33.19.51

[www.gaillac-graulhet.fr](http://www.gaillac-graulhet.fr)

## La médiathèque mobile à LOUPIAC en Janvier

La médiathèque mobile est un service de l'agglomération Gaillac-Graulhet qui s'installe dans les communes et propose l'emprunt et le retour de jeux et de livres tout public.

L'inscription est gratuite. Retrouvez-nous sur Internet et Facebook.

Pour toutes informations complémentaires, contactez nous au 06 47 08 83 91

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC • GRAULHET

**VENDREDI**  
**23 JANVIER**

**11h30 < 12h30**  
**14h00 < 17h30**

Inscription gratuite  
prêt et retour de documents

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC • GRAULHET

**LA MÉDIATHÈQUE MOBILE S'INSTALLE À**

**LOUPIAC**  
Salle Commune

**23 Janvier / 6 Février / 26 Juin**

## Prévention—Sécurité

**ESCROQUERIE  
FAUX COURSIER !**



Ça commence par un appel.

Votre banque vous informe que votre carte bancaire a été piratée ou que vous venez de faire l'objet de transactions frauduleuses



On vous demande de couper votre carte bancaire et un faux coursier vient la récupérer chez vous, ainsi que votre code secret

Tout cela avec beaucoup d'assurance et de bienveillance afin de vous berner et de réaliser un retrait ou un paiement frauduleux avec votre carte !



**Ne donnez jamais votre carte, même coupée.**

Ne partagez jamais vos infos bancaires (code secret, numéro de carte,...)

Prévenez vos proches, en particulier les aînés, d'être prudents

# PRÉVENTION

**ATTENTION!  
FAUX COURSIER**



**ARNAQUE**

**EN QUOI ÇA CONSISTE ?**

**Vous recevez un appel ou un sms**

- l'escroc se fait passer pour votre banque
- votre carte bancaire a été piratée
- des transactions frauduleuses ont été constatées
- on vous envoie un coursier pour récupérer votre CB
- on peut vous demander de la découper

**Un faux coursier**, qui sait se montrer persuasif et rassurant, se présente à votre domicile pour prendre en compte votre carte bancaire

**Une utilisation frauduleuse immédiate de votre CB**

- des achats en ligne sont rapidement réalisés

**Soyez vigilant face à ce type d'appel / de sms**

**Ne donnez jamais votre carte bancaire**

**Ne fournissez jamais vos informations bancaires**

**AU MOINDRE DOUTE → CONTACTEZ LA GENDARMERIE**

Contenu généré par IIA



## FRAUDE AU FAUX CONSEILLER BANCAIRE

### BUT RECHERCHÉ

Tromper la victime pour lui faire valider des opérations frauduleuses sur ses comptes bancaires.

La fraude au faux conseiller bancaire est une forme d'escroquerie dans laquelle l'escroc contacte la victime en prétendant être un agent du service anti-fraude de sa banque, dont il usurpe parfois le numéro de téléphone. L'escroc prétend avoir Identifié des opérations suspectes En cours sur le compte de la victime. Pour les bloquer, il demande

À la victime de lui donner des codes reçus par SMS ou de confirmer des actions sur son application bancaire. Ces actions permettent en réalité à l'escroc de valider des achats ou virements frauduleux. Les informations utilisées pour cibler la victime (identité, adresse, coordonnées de carte bancaire...) ont pu être obtenues par hameçonnage (phishing), piratage de compte, ou encore virus voleur de mots de passe sur un appareil de la victime (ordinateur, téléphone, etc).

## SI VOUS ÊTES VICTIME

**Méfiez-vous des appels ou messages (SMS...) alarmants**

qui vous informent d'opérations frauduleuses sur vos comptes et vérifiez l'information par vous-même en contactant votre banque par vos moyens habituels.

**Ne fournissez jamais de mots de passe, de codes et ne validez en aucun cas des opérations dont vous n'êtes pas à l'origine**

**Faites opposition de votre carte bancaire sans délai**

Et changez le mot de passe de votre compte bancaire

**Alertez votre banque** des opérations frauduleuses identifiées pour en demander l'annulation.

**Conservez les preuves** (numéros de téléphone, messages ou mails reçus, ordres de virement, relevés de paiements, etc.). Si la fraude porte sur votre carte bancaire,

**Signalez les faits** Sur la plateforme Perceval

**Déposez plainte Réalisez une analyse (SCAN) antivirale** complète de vos appareils pour rechercher d'éventuelles infections qui auraient pu être à l'origine de la fraude.

Pour plus de conseils, **Contactez Info escroqueries**

Au 0 805 805 817 (appel et service gratuits).

## VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17!

**Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu d'infraction.**

Si les cambrioleurs sont encore sur place, **ne prenez pas de risques**; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).



### AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- **ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre;**
- **interdisez l'accès des lieux.**

## AU QUOTIDIEN

ayez  
les **bons**  
**réflexes!**

### PROTÉGEZ LES ACCÈS

- **Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable**, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.
- **Installez des équipements adaptés et agréés** (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

### SOYEZ PRÉVOYANT

- **Photographiez vos objets de valeur.** En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- **Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur.** Conservez vos factures.

### SOYEZ VIGILANT

- **Changez les serrures de votre domicile** si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- **Fermez la porte à double tour**, même lorsque vous êtes chez vous.
- **Faites attention à tous les accès.** Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.



# PRÉFET DU TARN

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Arrêté préfectoral N° ARS-DD81-2025 - relatif à la lutte contre les nuisances sonores dans le département du Tarn

Cet arrêté est pris par le préfet du Tarn pour réglementer les bruits susceptibles d'être dangereux de porter atteinte à la tranquillité publique, de nuire à la santé de l'homme ou à son environnement.

Cet arrêté actualise les dispositions réglementaires prises dans le département du Tarn suite aux évolutions législatives et réglementaire nationales. Le maire à la charge et le soin de réprimer les atteintes à la tranquillité publique en matière de bruit. Cet arrêté concerne les bruits de voisinage des particuliers, ceux des activités professionnelles ainsi que le bruit lié aux activités culturelles ou de loisirs.

Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, son intensité, sa répétition porter atteinte à la tranquillité du voisinage .

### Cet arrêté définit également les limites horaires

Les activités bruyantes travaux de bricolage et de jardinage dans la mesure où ils ne portent pas atteinte à la tranquillité du voisinage peuvent être effectuées

Les jours ouvrables de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00

Les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Il évoque également l'importance des qualités phoniques des bâtiments et des équipements

**L'arrêté est disponible sur le site de la mairie à la rubrique actualités**

VOUS AVEZ UN PROJET  
construction  
réhabilitation  
extension  
aménagement

**Conseil  
gratuit**  
en architecture  
en paysage

Rencontrez un architecte  
conseiller ou un paysagiste  
conseil du CAUE du Tarn  
et obtenez un conseil  
gratuit, un regard  
professionnel objectif  
et indépendant.

05 63 60 16 70

81 Tarn  
**caue**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

## Conseil d'architecture

### Urbanisme et environnement

Vous sollicitez la mairie dans le cadre de projets de construction, extension, rénovation, aménagements, que vous envisagez sur notre commune.

Pour répondre à vos interrogations, en amont des projets, le CAUE du Tarn est votre partenaire.

Organisme investi d'une mission d'intérêt public, le CAUE œuvre pour accompagner les particuliers.

Il les conseille, leur apporte des informations et un regard professionnel et indépendant, via les architectes et paysagistes qu'ils peuvent rencontrer lors de nos permanences.

L'équipe du CAUE du Tarn, au services des communes et des habitants, vous remercie par avance et reste à votre disposition pour tout complément qui vous serait nécessaire.

Conseils en architecture et en paysage sur :

- implantation, orientation, adaptation au terrain
- construction, rénovation, aménagement d'un terrain
- création de nouvelles ouvertures, harmonisation des façades
- valorisation des espaces extérieurs, cour, jardin
- étapes essentielles pour réussir un projet
- rôle des professionnels de la construction, ...

Prendre le temps d'un conseil, que votre projet soit ambitieux ou plus modeste, en secteur urbain ou rural, c'est une heure de rendez-vous personnalisé avec un architecte conseiller ou un paysagiste conseil sur Albi ou dans nos permanences délocalisées.

Pas de visite sur le terrain, pensez à apporter tous les documents utiles aux échanges sur votre projet (photos, plans, ...).

+ d'infos

[www.caue81.fr](http://www.caue81.fr)



Le CAUE du Tarn est une association créée en 1979, à l'initiative du Département, qui assure un service public d'information et de conseil totalement indépendant et sans but lucratif. L'intervention de nos conseillers exclut toute mission de maîtrise d'œuvre. Ils ne peuvent à ce titre réaliser vos plans ou expertiser vos biens.

# Avec l'école démocratique

**École  
collège  
DÉMOCRATIQUE  
DU TARN**

Bonjour à toutes et à tous,

En ce début d'année 2026, l'école démocratique de Loupiac vous adresse ses vœux les plus chaleureux. Portée par l'énergie des enfants et l'engagement des adultes, l'école poursuit son chemin.

## La vie de l'école — Par l'équipe éducative

Les élèves ont organisé une **fête de fin d'année** et se sont distribué des cadeaux autour d'un repas cuisiné par leur soin. Chacun avait pioché un prénom au hasard et a dû lui faire un cadeau. *Une idée pour vos prochaines fêtes de Noël !*



### Apprendre l'anglais en jouant !

Nous avons fait des scènes au restaurant pour apprendre l'anglais. Avec des situations concrètes, c'est bien plus facile d'apprendre

Vous êtes invités à

# LA BOUM DU SIECLE

Salle des fêtes de LOUPIAC

**VENDREDI  
20 FEVRIER  
A PARTIR DE 18H30**

Soirée déguisée

Assiette Repas  
Buvette

Petit marché des  
enfants

Entrée seule : 3€  
Entrée + repas : 8€/enfant  
12€/adulte

Plus d'infos et réservations au 06 75 59 84 17  
△ Inscription au repas avant le 13 février △

Soirée organisée  
par les enfants et les parents  
de l'école collège démocratique du Tarn  
ecoledemocratiquedutarn.fr

**École  
collège  
DÉMOCRATIQUE  
DU TARN**

**Portes  
ouvertes**  
Mercredi 15 Avril  
17h-19h

### Le noyau de pêche !

Un groupe de parents bénévoles vient de se créer cette année pour soutenir l'école et organiser des événements. Le groupe est ouvert à toutes et à tous !

**INFO** : Il est possible de soutenir l'école en offrant de votre temps comme **bénévole** et/ou en effectuant un **don défiscalisé**.

**Mail** : [info@ecoledemocratiquedutarn.fr](mailto:info@ecoledemocratiquedutarn.fr)



## Belote Loupiacoise

La Belote Loupiacoise vous souhaite une Bonne Année 2026.  
Le succès est toujours à la hauteur de nos espérances.  
On vous attend toujours aussi nombreux pour partager avec nous  
une soirée conviviale et amicale.

**Inscription sur place dès 20h30mn - Salle communale  
de Loupiac**

Samedi 17 janvier 2026  
Samedi 21 février 2026  
Samedi 21 mars 2026  
Samedi 18 avril 2026  
Samedi 16 mai 2026  
Vacances  
Samedi 19 septembre 2026  
Samedi 17 octobre 2026  
Samedi 21 novembre 2026  
Samedi 19 décembre 2026



## Le Bar Associatif

*L'école est finie*

Toute l'équipe du bar associatif "L'école est Finie" vous souhaite une très bonne année 2026.  
Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, et réussite.

Nous tenons également à vous remercier à tous pour votre présence à nos multiples événements durant  
l'année 2025, et espérons vous y voir encore plus nombreux cette année.

### programme pour les prochains mois à venir

Février (date en attente) :  
**Nuit des Étoiles** (en fonction de la météo)

Samedi 28 Mars :  
Pâques : **Chasse aux Œufs**

Samedi 11 Avril :  
**Fête de la Bière** + Concours de Pétanque

Samedi 6 Juin :  
**Karaoke**



## En direct avec le comité des fêtes

L'année écoulée a une nouvelle fois été rythmée par de beaux moments de partage et de convivialité à Loupiac. En juin, le marché gourmand et le feu de la Saint-Jean ont lancé la saison estivale dans une ambiance festive.

En juillet, les fêtes du village ont rassemblé petits et grands autour de la soirée Rouge et Blanc, de la soirée grillades et du traditionnel feu d'artifice



En août, la soirée moules-frites a, elle aussi, été très appréciée.

Enfin, le Noël des enfants est venu clôturer l'année en apportant joie et sourires aux plus jeunes.



Nous adressons un grand merci à l'ensemble des bénévoles pour leur engagement, ainsi qu'à vous, habitants de Loupiac, pour votre présence et votre soutien tout au long de l'année.

Le Comité des Fêtes de Loupiac vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux moments festifs et conviviaux.